

FEE Bat : des formations innovantes pour répondre aux besoins des entreprises et artisans du bâtiment en matière de rénovation énergétique

**Communiqué
de presse**

11 mars 2008

Face aux enjeux du Bâtiment de réduction des consommations énergétiques et des émissions de CO₂, un dispositif national de formation a été lancé en décembre 2007 en faveur des entreprises et artisans du secteur. **L'objectif, et le défi, est de former plus de 50 000 personnes d'ici à fin 2009.** Les premières formations, disponibles sur tout le territoire, ont commencé depuis quelques semaines.

Le dispositif « FEE Bat » vise à adapter et renforcer les compétences des entreprises et artisans, dans le sens d'une **approche plus globale de la rénovation énergétique des bâtiments**. Il leur donne les moyens, les connaissances et les outils pour accompagner les mutations de leurs métiers, et répondre au mieux aux attentes du marché et de leurs clients.

Une formation unique pour accompagner les entreprises et artisans du Bâtiment dans la mise en œuvre des économies d'énergie

L'offre de formation FEE Bat repose sur trois modules. Deux sont disponibles depuis décembre 2007 dans 90 centres de formation habilités en France :

- **Module 1** : identifier les éléments clefs d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments existants, élaborer les différentes solutions techniques et maîtriser leurs interactions,
- **Module 2** : maîtriser les outils pour mettre en œuvre une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments existants.

Cette offre de formation sera complétée mi 2008 par le module 3, décliné par groupe de technologies : connaître, maîtriser et mettre en œuvre les groupes de technologies performantes d'amélioration énergétique des bâtiments.

Construites dans le cadre des certificats d'économies d'énergie (dispositif créé par la loi d'orientation de la politique énergétique de juillet 2005 et opérationnel depuis juillet 2006), les formations sont financées par des contributions volontaires des fournisseurs d'énergie, par le biais de quatre organismes de financement auxquels adhèrent les entreprises et artisans du Bâtiment.

Ce dispositif innovant s'inscrit dans la droite ligne des orientations du Grenelle de l'Environnement, et de son ambition de répondre au défi posé par le changement climatique.

Pour en savoir plus sur le dispositif : www.clubc2e.org

Ce dispositif de formation est :

- Construit sous l'égide des Pouvoirs publics : DGEMP et DGUHC, de l'ADEME et d'un comité de pilotage composé de l'ATEE, la CAPEB, la FFB, la FF3C, la FG3E, la FNCSOP, l'AFG et l'UFE,
- Coordonné et géré par le Club Certificats d'Économies d'Énergie de l'ATEE,
- Mis en place avec le concours de l'ADEME, de la CAPEB, d'EDF et de la FFB,
- Suivi par la DGEFP dans le cadre de ses relations avec les organismes collecteurs de fonds de la formation professionnelle concernés.

Contact presse : Emilie Cabouat / Géraldine Gauthier

Tel : 01 56 03 14 53

Fax : 01 56 03 13 14

Mail : feebat.presse@i-e.fr

Sigles utilisés

DGEMP	Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières (MEDAD)
DGUHC	Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (MEDAD)
MEDAD	Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables
DGEFP	Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ATEE	Association Technique Energie Environnement
CAPEB	Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
FFB	Fédération Française du Bâtiment
FF3C	Fédération Française des Combustibles, Carburants & Chauffage
FG3E	Fédération Française des Entreprises Gestionnaires de services aux Equipements, à l'Energie et à l'Environnement
FNSCOP	Fédération Nationale des SCOP du BTP
AFG	Association Française du Gaz
UFE	Union Française de l'Electricité

Contact presse : Emilie Cabouat / Géraldine Gauthier

Tel : 01 56 03 14 53

Fax : 01 56 03 13 14

Mail : feebbat.presse@i-e.fr